

ARRETE DU MAIRE – DGS010NP2024

DELEGATION DE SIGNATURE

Le Maire de la commune de Brignais,

Vu l'article L2122-18 du Code Général des Collectivités Territoriales qui confère au Maire, sous sa surveillance et responsabilité, une partie de ses fonctions à un ou plusieurs adjoints et à des membres du conseil Municipal
VU la délibération du Conseil Municipal en date du 3 juillet 2020 portant élection des adjoints au Maire.

Vu la délibération – Détermination du nombre d'adjoints – cessation de fonction d'un adjoint DU 14 février 2024

CONSIDERANT la démission de ses fonctions d'adjointe et conseillère municipale de Madame Anne-Marie MANDRONI en date du 1^{er} février 2024

CONSIDERANT la nécessité pour la bonne marche des affaires communales de procéder à une délégation de fonction du Maire au bénéfice de Conseillers Municipaux

ARRETE

Article 1 : l'arrêté n° DGS067NP2022 est abrogé

Article 2 : Il est donné délégation de signature à M. Christophe GALLAY conseiller municipal, pour signer tous les documents de la ville de Brignais relatifs à la **VIE INTERNATIONALE** et aux **JUMELAGES**

Article 3 : Cette délégation peut être rapportée à tout moment et sa validation ne saurait, en tout état de cause, dépasser l'expiration du mandat de l'élu l'ayant accordée ou la fin des fonctions de M. Christophe GALLAY, Conseiller municipal

Article 4 : Le Directeur Général des services est chargé de l'exécution du présent arrêté dont une ampliation sera adressée au Préfet du Rhône, au Trésorier Municipal et à l'intéressé

Article 5 : Le présent arrêté fera l'objet d'une publication sur le site internet de la Ville et est susceptible de faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif de Lyon dans un délai de 2 mois à compter de sa publication. Le Tribunal administratif peut être saisi d'une requête déposée sur le site www.telerecours.fr

Fait à Brignais,
Le 23 février 2024



LE MAIRE
Serge BÉRARD

Pour le Maire
Sébastien FRANCOIS
3^{ème} Adjoint – Adjoint Délégué



Notifié à l'intéressé le
REPUBLIQUE FRANÇAISE • DÉPARTEMENT DU RHÔNE